

Réf: Dossier N° : 49277

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « KAYAN'GO GROUP » en abrégé «KYG »

**Siège social : ABIDJAN - MARCORY ZONE 4C BIETRY, DU CANAL,
11 BP 553 ABIDJAN 11**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Mai 2018, et enregistrés au CEPICI le 04 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KAYAN'GO GROUP » en abrégé «KYG ».

Objet: Communication, événementiel, import-export, negoce. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY ZONE 4C BIETRY, DU CANAL, 11 BP 553 ABIDJAN 11

GERANT: Monsieur KOUAME AMOA FRANCK YANNICK.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-11957 du 04/05/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10964 du 04/05/2018

Pour Avis

Le CEPICI

